

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

19 Septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, O. GUICHARD, M. GRENIER, M. GALLET, C. BIOLAY, J-O. RABOT, D. GANNE, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, P. GUINOT, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. CHALENDAR

Absents : M. FOURNIER, C. TOWNSEND, F. KHIAR, V. KRYK,

Absents excusés: H. GRANGE J. DAZIN, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, Michèle GALLET,

Procurations: H. GRANGE à M. CHALENDAR, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, Michèle GALLET à M. GALLET

Secrétaire de séance : O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. HUSSELSTEIN, directrice des services techniques, E. RABOT adjointe administrative.

9. Marchés publics – Attribution du marché d'extension et de maintenance du dispositif de vidéoprotection de la commune

Dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens, la commune d'Ornex souhaite étendre son dispositif de vidéoprotection existant sur des nouvelles zones de son territoire. Cela concerne certaines zones stratégiques de voie publique identifiées par la collectivité et les forces de l'ordre. Le présent marché a pour objet l'extension et la maintenance du dispositif de vidéoprotection sur la commune d'Ornex.

Le montant des travaux d'extension de la vidéoprotection est estimé à 20 000€ HT par le bureau d'étude LB CONSEIL. Ce dernier a transmis les pièces de la consultation à trois entreprises : CITEOS, EQUANS et EIFFAGE.

La date limite de réception des offres était fixée au 2 septembre 2022.

Seule la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES a répondu.

Le montant de l'offre comprenant l'installation de cinq nouvelles caméras et les travaux de génie civil associés s'élève à 19 795,25€ HT soit 23 754,30€ TTC.

Vu l'avis de la commission MAPA du 13 septembre 2022 qui s'est prononcée favorablement pour l'attribution de ce marché,

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

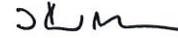
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché d'extension et de maintenance du dispositif de vidéoprotection avec l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES, pour un montant total de 19 795,25 € HT soit 23 754,30 € TTC.
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2022.

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Fait à Ornex, le 23 septembre 2022

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 23 septembre 2022
Affiché le : 23 septembre 2022

